NORMANDIE ÉQUINE VALLÉE
CAMPUS INTERNATIONAL DU CHEVAL

N° de Délibération : 2025-13

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
REUNION DU 13 MAI 2025
APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 15 JANVIER 2025

Réunis le 13 mai 2025 à 9H00 en visio-conférence sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Malika CHERRIERE, Sophie DE GIBON, Christine EVEN, Audrey GADENNNE, Patricia GADY DUQUESNE, Sophie GAUGAIN, Emmanuelle TREMEL et messieurs Xavier CHARLES, David FONTAINE et Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Mesdames Amandine D'OLEON, Florence MAZIER, Angélique PERINI et messieurs Fabien ACHARD DELALUARDIERE et Antoine CASINI.

Nombre de membres en exercice	16
Nombre de membres présents	11
Nombre de pouvoirs	/
Nombre de votants	11

*****

VU le code général des collectivités territoriales,

Le comité syndical de Normandie Équine Vallée,

Après avoir pris connaissance du projet de procès-verbal du comité syndical du 15 janvier 2025,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal du comité syndical du 15 janvier 2025.

La Présidente du syndicat mixte
Malika CHERRIERE

Malika CHERRIERE

Certified by yousign

ANNEXE : PV DU COMITE SYNDICAL DU 15 JANVIER 2025

Etaient présents avec voix délibérative Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Malika CHERRIERE, Sophie DE GIBON, Christine EVEN, Audrey GADENNE, Patricia GADY-DUQUESNE, et Messieurs Patrick JEANNENEZ et David FONTAINE.

Sont excusés : Mesdames Amandine D'OLEON, Sophie GAUGAIN, Florence MAZIER, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL et messieurs Fabien ACHARD DELALUARDIERE, Antoine CASINI et Xavier CHARLES.

****

Points de Gouvernance

Rapport n°1 : Adoption du PV du comité syndical du 10 décembre 2024

Alexia LEMOINE a demandé s'il y avait des observations sur le PV.

Malika CHERRIERE a précisé qu'il n'y avait pas de demandes particulières et a proposé d'adopter le PV tel quel.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Points financiers

Rapport n°2 : Décision modificative (DM) 2024

Alexia LEMOINE a expliqué qu'il y avait un déséquilibre de 68,90€ dans la DM2, nécessitant un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour rééquilibrer le budget.

Malika CHERRIERE a souligné l'importance de cette modification pour éviter des ajustements futurs.

La DM2 est adoptée à l'unanimité.

Rapport n° 3 : Budget primitif (BP) 2025

Alexia LEMOINE a présenté le BP 2025, soulignant les principaux axes d'activité pour 2025, notamment la finalisation des travaux à Goustranville, l'inauguration du site, et la mise en place de l'exploitation des sites réceptionnés.

Malika CHERRIERE a demandé des précisions sur les créations de nouveaux postes pour 2025.

Alexia LEMOINE a indiqué que ce point serait abordé plus tard dans la réunion.

Sophie DE GIBON a posé des questions sur l'augmentation du budget de fonctionnement et les cotisations des collectivités.

Alexia LEMOINE a répondu que le budget de fonctionnement augmentait en raison de l'extension des activités et des charges de personnel, mais que la part des cotisations des collectivités diminuait en raison de l'augmentation des recettes propres.

Le BP 2025 est adopté à l'unanimité.

Rapport n° 4 : Adoption des tarifs de location de l'amphithéâtre à Goustranville

Alexia LEMOINE a proposé des tarifs de 1 000 € par jour et 500 € la demi-journée pour la location de l'amphithéâtre.

Patrick JEANNENEZ a posé des questions sur les visites du site et les tarifs pour les entreprises extérieures à la filière équine.

Alexia LEMOINE a répondu que les visites seraient gratuites pour les membres du syndicat et que les tarifs pour les entreprises extérieures seraient les mêmes que pour les autres locataires.

Sophie DE GIBON a souligné que les tarifs étaient raisonnables par rapport à d'autres salles de la région.

Les tarifs ont été adoptés à l'unanimité.

Rapport n° 5 : Renouvellement d'une ligne de trésorerie

Alexia LEMOINE a proposé de renouveler une ligne de trésorerie de 500 000€ pour faire face aux décalages de paiement des subventions.

Malika CHERRIERE a souligné l'importance de cette ligne de trésorerie pour assurer la fluidité des opérations du syndicat mixte.

La ligne de trésorerie a été renouvelée à l'unanimité.

Rapport n°6 : Annulation de pénalités sur marché de travaux

Manon BONNAL a présenté la délibération visant à exonérer les entreprises des lots 1, 2, 11, 12, 13 et 14 du projet d'extension de St Contest, considérant que le retard était imputable à d'autres entreprises du chantier.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Partenariats

Rapport n°7 : Adoption de la convention de partenariat avec LABEO

Alexia LEMOINE a présenté la convention de partenariat avec LABEO, soulignant la continuité du soutien du syndicat mixte au projet de recherche et au fonctionnement de LABEO.

Malika CHERRIERE a remercié LABEO pour la collaboration et a souligné l'importance de la recherche et de l'innovation pour le développement du syndicat mixte.

La convention est adoptée à l'unanimité.

Rapport n° 8 : Adhésion au réseau Cogito

Alexia LEMOINE a proposé l'adhésion au réseau Cogito, un réseau régional de médiation scientifique.

Julie Barenton Guillas est heureuse d'accueillir le syndicat mixte au sein du réseau, soulignant l'importance de la diffusion de la culture scientifique.

L'adhésion au réseau Cogito est adoptée à l'unanimité.

Ressources humaines

Rapport n° 9 : Création de postes pour l'exploitation des biens de NEV

Alexia LEMOINE a proposé la création de deux postes d'agents de maintenance et d'un poste d'accueil pour l'exploitation des biens de NEV.

Malika CHERRIERE a souligné l'importance de ces postes pour assurer l'entretien et la maintenance des bâtiments et pour l'accueil des locataires et des visiteurs.

Les postes sont créés à l'unanimité.

Questions diverses

Alexia LEMOINE a annoncé que l'inauguration du site de Goustranville aurait lieu les 17 et 18 juin 2025, avec une journée inaugurale le 17 juin et une journée portes ouvertes le 18 juin.

Malika CHERRIERE a proposé d'organiser une visite du site pour les membres du comité syndical.

Alexia LEMOINE a informé les membres du comité syndical que France 3 réaliserait quatre reportages sur le site de Goustranville.

Malika CHERRIERE a remercié les membres pour leur participation et a clos la réunion à 14h45.

Accusé de réception en préfecture
014-200025344-20250513-2025-13-DE
Date de télétransmission : 05/08/2025
Date de réception préfecture : 05/08/2025